



Education Reports et « couacs » pour les jurys du bac

PAGE 15

FRANCE

Nouvelles difficultés pour les jurys du bac

En Ile-de-France, notamment, les commissions d'harmonisation ont connu une série de « couacs » et de reports

La « simplification » de la grosse machine qu'est le baccalauréat est l'une des justifications de la réforme de l'examen, qui connaît son baptême du feu. Quelques jours avant la publication des résultats du premier tour, mardi 6 juillet, il n'y a pourtant rien de simple dans le travail des membres des sous-jurys d'harmonisation et des jurys de délibération. Ce sont eux qui épluchent, partout en France, les livrets scolaires des candidats de façon à veiller à la cohérence des résultats. L'exercice, habituel, permet par exemple de remonter la note d'élèves dont le dossier est favorable. Son enjeu prend un relief particulier au terme d'une année scolaire marquée par le Covid-19 et d'une session du bac aménagée en raison de la crise sanitaire.

En Ile-de-France, où, selon les estimations syndicales, près de 20 % des 715 000 candidats ont passé l'examen, les sous-jurys de délibération, dont la réunion était prévue jeudi 1^{er} juillet avant d'être reportée au lendemain, ont appris vendredi matin que leur travail était une nouvelle fois décalé... au lundi 5 juillet. Soit la veille de la proclamation des premiers résultats. Le rectorat de Paris a envoyé un courriel aux vice-présidents des sous-jurys de délibération pour leur demander de relayer au plus vite l'information. « Trop tard », souffle Cédric, professeur de lettres dans l'académie de Versailles, convoqué à une

heure de transport de son domicile. « J'ai été averti alors que j'arrivais sur place. »

« Les proviseurs sont fous furieux », rapporte Bruno Bobkiewicz, porte-parole des chefs d'établissement du SNPDEN-UNSA. « Ce nouveau report est l'illustration d'un mode de pilotage défaillant des examens », fait-on valoir dans les rangs du SNES-FSU, majoritaire parmi les enseignants du secondaire. Le syndicat a déposé un préavis de grève couvrant la session. En guise d'explication, le Service interacadémique des examens et concours (SIEC), qui organise la passation à Paris, Créteil et Versailles, a fait état, entre autres, de « retards dans la restitution de certaines copies ». Au ministère de l'éducation, on insiste plutôt sur les difficultés dans « l'appropriation de nouveaux outils » liés aux nouvelles épreuves et au remplacement d'une partie d'entre elles par les moyennes du contrôle continu (voire au choix de la « meilleure des deux notes » pour la philosophie, dont l'écrit a été maintenu).

Soucis d'accès aux copies

Toute la semaine, les organisations représentatives ont fait état de « couacs » en série. « Convocations tardives, incomplètes, incohérentes ou multiples, logiciels qui dysfonctionnent, plate-forme inaccessible, absence de réponse aux messages des personnels, ordres et contre-ordres à foison », énumère-t-on au SGEN-CFDT. « La litanie des

dysfonctionnements est terrible, et donne à voir une institution à bout de souffle », écrit ce syndicat dans un communiqué diffusé vendredi, en rappelant par ailleurs les suppressions de postes intervenues au SIEC ces dernières années.

« Des difficultés de connexion pour l'accès aux réseaux et aux applications ont touché l'ensemble du territoire francilien », nous répondait l'organisme francilien, mardi 29 juin. « Avec les bugs de Santorin [un logiciel d'aide à la correction décrié par des enseignants], beaucoup de professeurs ont récupéré les copies en retard ou ont eu des soucis d'accès aux copies », expliquait alors Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES-FSU.

La problématique n'est pas que technique. Les enseignants appelés à siéger dans ces commissions évoquent aussi une « difficulté de fond » : pour cette session hors-norme de l'examen, les conditions d'harmonisation ont été revues.

« Le jury peut décider de modifier, à la hausse ou à la baisse, la note prise en compte à partir de la moyenne annuelle du candidat, dans un ou plusieurs enseignements, notamment dans le cas de discordances manifestes pour l'ensemble des candidats d'un même établissement au regard des sessions précédentes », peut-on lire dans un texte publié au Bulletin officiel, le 11 mars. L'idée étant que les résultats correspondent peu ou prou à ceux de 2018 et 2019, avant la crise sanitaire.





« Redressement statistique »

Dans un communiqué du 30 juin, SUD-Education exprimait sa « *sidération* » des consignes données aux jurys, à savoir la possibilité d'ajouter 2,3 points ou de retirer jusqu'à 2,2 points à un lot pour la faire correspondre, « *au point près* », à la note de référence de l'établissement. « *Une possibilité sans précédent* », rapporte Rachel (qui a requis l'anonymat), enseignante à Aubervilliers, que certains jurys se refusent d'envisager. Au lycée François-Truffaut de Bondoufle (Essonne), plusieurs jurys ont pris la « *décision de n'effectuer aucune modification des notes de contrôle continu* », indique Jean-Rémi Girard, président du Snalc.

« *Comment effectuer des comparaisons avec des matières qui n'existaient pas ou dont les contenus ont été changés ?* », questionne François Mailloux (SUD-Education), qui cite, par exemple, les enseignements de NSI (numérique et sciences informatiques), de géopolitique et de sciences politiques, ou encore de mathématiques complémentaires. « *Pour établir un redressement statistique, on nous demande de faire du bricolage* », déplore le syndicaliste. L'exaspération des personnels dépasse l'Ile-de-France. A Lille, une cinquantaine de professeurs de philosophie et de lettres s'étaient rassemblés devant le rectorat, mardi 29 juin, pour protester.

Cela peut-il avoir une incidence sur le calendrier ? « *On est très inquiet parce qu'il y a un risque d'embouteillage avec les jurys départementaux qui doivent aussi se tenir lundi* », répond Anna (qui a requis l'anonymat), vice-présidente d'un centre de délibération dans l'académie de Versailles. *L'important est d'évaluer correctement les élèves et de prendre le temps pour chacun des candidats. S'il y a du retard, ce ne sera pas mon souci, mais celui du ministère...* »

Interrogé vendredi par l'AFP lors d'un déplacement sur le service

national universel (SNU), le ministre Jean-Michel Blanquer a assuré que « *les jurys ont lieu actuellement, il y a eu parfois des problèmes d'organisation en Ile-de-France* », mais « *dans le reste du pays, ça s'est bien passé* ». Selon lui, « *les résultats seront au rendez-vous mardi* ». ■

MATTEA BATTAGLIA
ET YASSINE BNOU MARZOUK

**« Ce nouveau
report est
l'illustration d'un
mode de pilotage
défaillant des
examens »,
fait-on valoir
dans les rangs
du SNES-FSU**

